



BREVE DE NOEL



N° 2 : Janvier 2021

LE MOT DU MAIRE

Dans quelques jours, nous allons clôturer l'année 2020. C'est sans regret que nous laisserons cette période derrière nous, où les règles sanitaires ont été prioritaires tout simplement pour sauvegarder des vies, impactant de plein fouet la vie économique, sociale et familiale de notre village.

Les prochaines semaines seront tout aussi compliquées mais ne nous faisons pas d'illusions, ce virus ne sera sans doute pas maîtrisé de sitôt tant les informations à ce sujet sont contradictoires. Ayons néanmoins confiance dans l'avenir.

Aussi, nous ne devons pas baisser les bras. Nos équipes œuvrent dans la continuité de nos projets. Pour décembre, la distribution des colis de Noël qui, nous le souhaitons, donnera totale satisfaction tant les produits sont de qualité et pour la plupart locaux.

L'amicale de l'école bénéficie de notre soutien. La fête de Noël avec distribution de jouets a eu lieu selon des règles strictes de même que pour le centre de loisirs qui connaît un succès grandissant. La vie sociale est indispensable à notre village. Nous avons donc décidé lors du dernier conseil municipal de gratifier les associations d'une subvention égale à 2019. Ces montants permettront de reprendre sereinement les activités.

En effet, ce n'est qu'une brève que nous vous adressons. Nous préparons actuellement la réalisation du nouveau site internet de la commune. Il comprend d'ores et déjà 28 pages (photos, écrits) et sera confié à une société spécialisée qui le finalisera. Nous sommes limités dans le temps, le travail est conséquent et l'erreur n'est pas de mise.

Je reviendrai bientôt vers vous car la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu. Il serait irresponsable de ma part de vous convier et être dans l'impossibilité de vous protéger. Ne prenons aucun risque, le respect de la vie est prioritaire. Nous tiendrons bon afin de nous retrouver comme promis en réunion (habitants de Quincy - élus) dès que cela sera possible où lors des festivités du 14 juillet.

Soyons patients, notre « revanche » vis à vis de ces épreuves sera réelle tant notre soif de vie est grande.

En attendant, je vous souhaite sincèrement de joyeuses fêtes de Noël et à l'année prochaine.

Décorations de Noël et Propreté du village :

Nos projets initiaux mentionnaient de faire un effort particulier sur l'entretien de notre commune. Nous nous y œuvrons et nous remercions tous ceux qui nous complimentent déjà. Nous voulions également un village décoré pour nos fêtes. Malgré les difficultés liées aux événements actuels, nous avons porté une attention particulière à la décoration cette année avec l'espoir de vous apporter à vous et à vos enfants un peu de féerie.

Cantine :

La municipalité, après avoir informé les parents d'élèves, a décidé de changer de prestataire quant aux repas. L'implication d'« ANSAMBLE » dans le développement des économies locales et la valorisation des terroirs Français nous permet aujourd'hui de proposer des produits provenant de circuits courts, sans OGM, et dont la charte de traçabilité garantit de bonnes conditions d'élevage pour les viandes et les poissons.

Parlons chiffres !

En 2012, dans le cadre de la construction et l'aménagement de la nouvelle école, la municipalité a souscrit un emprunt de 700.000 euros auprès du crédit agricole, au taux de 4,56% remboursable sur 25 ans. Notons que ce taux correspondait à ceux en vigueur au cours de cette période. La commune remboursait 47.199,92 euros annuellement. Restait au 1^{er} janvier 2021 : 802.398,64 euros.

La nouvelle municipalité a réussi à obtenir après négociations la révision du taux d'emprunt arrêté cette fois à 0,67%. Le conseil municipal a donné un avis favorable lors de sa séance du 18 septembre 2020.

La commune ne remboursera plus que 42.041,08 euros chaque année.

Restera au 1^{er} janvier 2021 : 714.698,36 euros. Malgré une indemnité financière de 117.444,79 euros, l'économie réalisée sera de 87.700,28 euros.

Information sur la distribution de l'eau adoucie :

Il était prévu pour le mois de décembre 2020, la mise en route de l'osmoseur afin de vous distribuer de l'eau adoucie. Suite à des retards dans les travaux, la mise en route est reportée à une date ultérieure.

Stationnement :

Nous constatons que certains de nos concitoyens garent leur voiture ou leur camion sur les trottoirs de notre village sans se poser de questions et parce que ça leur évite une petite marche... C'est bien sûr interdit, mais au-delà de l'interdiction, il faut penser aux piétons et en particulier aux personnes âgées qui ont des difficultés à monter et descendre du trottoir car il faut bien contourner le véhicule en marchant sur la rue. Pensons également à toutes les mamans ou grand-mères qui conduisent leurs enfants en classe avec en plus parfois un landau. C'est une réelle difficulté pour elles et il est évident qu'on leur fait courir un danger. Imaginons l'inimaginable : une personne ou un enfant heurté par un véhicule parce qu'il a du marcher sur la route à cause d'un obstacle sur le trottoir.

Dans l'intérêt public : les trottoirs aux piétons, la rue aux véhicules, c'est un acte de prudence et de civisme

Rappel Permanence Administrative et Sociale :

- Madame BELLOT assurera en mairie une aide aux démarches administratives. Ces permanences se dérouleront les vendredis, généralement tous les quinze jours (1^{ère} permanence le **vendredi 15 janvier 2021 de 17 à 18 heures**). Elles se feront sur rendez-vous. Merci de prendre contact au préalable avec le secrétariat mairie au 02.48.51.30.12. Possibilité de déposer la demande sous pli cacheté. En tout cas, pensez à le faire suffisamment tôt au cas où des recherches en amont seraient nécessaires. **La confidentialité sera de rigueur.**

- Rappel pour les personnes seules, la mairie est toujours à votre disposition.

Taxi de Quincy

Mr Taillandier Bertrand
remplacera ADW Taxi à partir
du 4 janvier.
06.49.59.39.79

Panneau Pocket

Une nouvelle application a été mise en place pour la commune de Quincy. Elle vous permet de recevoir en temps réel toutes les informations importantes de la commune. Nous vous invitons à télécharger cette application. Nous continuons à alimenter la page Facebook.